

LANDERNEAU Salle St Ernel

Règlement du vide grenier du 20 septembre 2020. Exposants extérieurs.

- L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre de la manifestation.
- Les exposants **extérieurs** sont accueillis à partir de **08h00** et s'engagent à recevoir le public dès **9h00** et **de ne pas remballer avant 17h30**.
- Les exposants s'engagent à se conformer à la réglementation relative aux vide-greniers.
- Les objets et collections déballés appartiennent et sont sous la responsabilité du vendeur, en cas de casse, de vol ou d'autre préjudice.
- Les transactions ne peuvent se faire que dans les emplacements réservés.
- Les emplacements sont loués aux exposants qui seront tenus responsables des éventuelles dégradations.
- La réservation des emplacements **ne sera validée qu'après réception du chèque de réservation**.
- Les désistements après le 11 septembre 2020 ne seront pas remboursés.
- Il sera attribué 2 badges d'accès gratuit par exposant.
- Les Gueux de Landerneau se réservent le domaine de la restauration et de la buvette.

Prendre contact impérativement au 06 06 49 24 55 ou 09 87 02 53 46 avant expédition du bulletin d'inscription accompagné de votre chèque à l'adresse :
Jean-Luc BOURHIS 26 bis rue Chateaubriand 29800 Landerneau

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél N° pièce d'identité

E-mail :

Réservation de emplacement(s) extérieur(s) de 2,50 m à 5 € soit un total de€

Chèque libellé à l'ordre de l'association Les Gueux de Landerneau

Nature des objets :

bibelots bricolage collection jouets livres vêtements autres

Je m'engage à respecter le règlement ci-dessus.

Date et signature :